

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026



Accès de consultation en préfecture
Réf. : 2025-2026-000000000-2026-000000000
Date de l'admission : 10/01/2026
Date de réception préfecture : 10/01/2026



ETAMPES

Conseil municipal du 8 avril 2026

Les règles budgétaires

Selon l'article L.1612-4 du CGCT :

Le budget de la commune est **en équilibre réel** lorsque :

- la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre,
- les recettes et les dépenses sont évaluées **de façon sincère**,
- le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice.

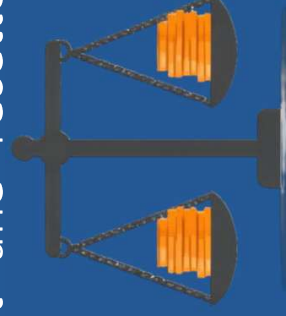
Les règles budgétaires

Accès de gestion en préfecture
Généraliste 02 32 02 02 02 / 02 32 02 02 02
Date de la transmission : 10/01/2028
Date de réception préfecture : 10/01/2028

La **section de fonctionnement** doit obligatoirement avoir un solde positif ou nul. L'excédent constituera alors une recette d'investissement.

La **section d'investissement** doit aussi être votée à l'équilibre, le montant de remboursement du capital de la dette ne pourra pas être supérieur aux recettes d'investissement hors emprunt (un emprunt ne peut pas compenser tout ou partie du remboursement du capital de sa dette sur un exercice).

Enfin, les budgets sont tenus par un **principe de sincérité** : il n'est théoriquement pas possible de majorer ou minorer artificiellement une recette ou une dépense afin d'équilibrer le budget.





Le contexte international

La **croissance mondiale** a progressivement ralenti sous l'effet du resserrement monétaire et du maintien de prix énergétiques élevés. Selon l'OCDE et le FMI, elle s'élevait à 3,3 % en 2024, pour ralentir à 2,9 % en 2025 et 2026 (un niveau inférieur à la moyenne observée avant la crise sanitaire).

Hors zone euro, les États-Unis voient leur croissance ralentir fortement (de 2,8 % en 2024 à 1,4 % en 2025), tandis que la Chine et l'Inde demeurent des moteurs, bien que la croissance chinoise s'essouffle (4,3 % attendus en 2026, contre 5,4 % en 2023). À ces fragilités conjoncturelles s'ajoute une instabilité accrue des échanges internationaux : la hausse des tarifs douaniers et les tensions commerciales pèsent sur le commerce mondial : l'OMC avait anticipé une croissance des échanges de 2,4 % en 2025, avant une légère baisse à 1,8 % en 2026. Ces perspectives, incertaines et marquées par une volatilité accrue des marchés, renforcent le climat d'incertitude économique à moyen terme.

Le contexte international

Accès de ception en prévision
gouvernemental de l'Union européenne
Date de la transmission : 10/01/2025
Date de ception prévision : 10/01/2025

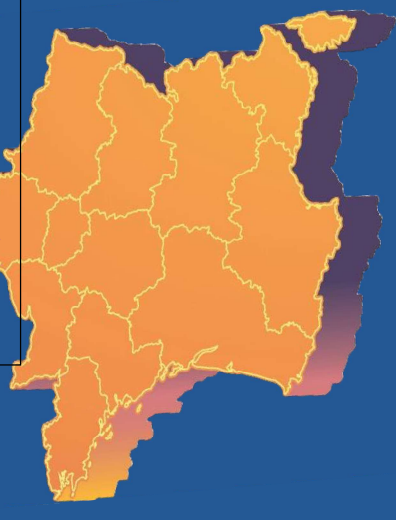
Dans ce contexte international marqué par un ralentissement général et des tensions commerciales, l'économie française affiche un rythme de progression limité. Selon la Banque de France, le produit intérieur brut a progressé de 0,9 % en 2025 et de 1 % en 2026.

Cette trajectoire, légèrement inférieure à la moyenne de la zone euro, reflète la fragilité structurelle de l'économie française.



Le contexte national

Accès de données en préfecture
Géographie de la France
Date de la transmission : 10/01/2028
Date de création préfecture : 10/01/2028



Quelques chiffres :

Une dette publique de la France au 3ème trimestre 2025, s'établissant à 117,4% du produit intérieur brut (PIB) soit un peu plus de 3 480 Milliards d'euros.

Un nombre de demandeurs d'emploi s'élevant à 3 347 700 pour la catégorie A (sans activité). Pour les catégories A, B, C, ce nombre s'établit à 5 752 600. Il augmente de 2,6 % sur ce trimestre et de 3,8 % sur un an.

Le contexte national

Accès de gestion en préfecture
Gouvernement de la République
Date de la transmission : 10/01/2026
Date de réception préfecture : 10/01/2026

Le Gouvernement Lecornu II a déposé, le 14 octobre 2025, le projet de loi de finances pour 2026, en annonçant renoncer à la procédure de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. La loi de finances n'avait pas pu être adoptée avant le 31 décembre 2025.

Le Parlement avait donc adopté une loi spéciale, publiée fin décembre 2025, afin d'assurer la continuité de l'action publique à compter du 1er janvier 2026. Face au blocage politique, le Gouvernement a finalement engagé sa responsabilité en application de l'article 49.3 sur une version modifiée du PLF 2026.

Avec le rejet des motions de censure et au terme d'un véritable marathon budgétaire, la loi de finances pour 2026 a donc définitivement été adoptée le 2 février 2026. Elle a été validée par le Conseil constitutionnel en quasi-intégralité.

Le contexte national

Accès de gestion en préfecture
Gouvernement de la Région Île-de-France
Date de la transmission : 10/01/2026
Date de réception préfecture : 10/01/2026

L'effort demandé aux collectivités locales est évalué par le Gouvernement à 2 Md€ (contre 5 Md€ dans la version initiale). Un chiffre que conteste l'association des Maires de France qui l'évalue à 5 Md€ en intégrant notamment l'augmentation du taux de cotisation de la CNRACL.

Enfin, certaines mesures sont indépendantes de la loi de finances et pourront entrer en vigueur en 2026. Cela concerne notamment la revalorisation des bases fiscales. L'indexation sur l'indice des prix à la consommation harmonisé, prévue à l'article 1518 bis du CGI, sera cette année de 0,8%.

Résultat de clôture de l'exercice 2025

La détermination du résultat s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif.

Les chiffres mentionnés sont encore provisoires, le compte de gestion, qui sera soumis à un prochain Conseil municipal n'ayant pu être obtenu auprès du Trésor Public.

Le résultat de l'exercice 2025 s'élève à :

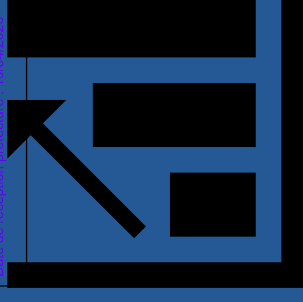
+ 310 377,41 €



Indicateurs financiers

Pour la deuxième année consécutive,
la Ville affiche des indicateurs financiers positifs.

Accès de gestion en prévision
2025 (12/23/2025) à 10h00 - 2025-09-04 15
Date de l'information : 10/01/2025
Date de révision prévision : 10/01/2025



	Indicateurs financiers			Prévision CA 2025
	Pour une bonne gestion	CA 2023	CA 2024	
Épargne brute (Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses réelles de fonctionnement - Recettes des cessions)	Entre 8 % et 15 % des recettes réelles de fonctionnement	3,63%	13,66%	9,82%
Épargne nette (Épargne brute - Remboursement annuel du capital) Stock de dette au 31/12/N	Nulle voire positive	- 2 103 394,28 € 45 900 932,62 €	2 194 060,40 € 42 363 016,33 €	183 514,77 € 42 264 036,33 €
Capacité de désendettement (Encours de dette / Épargne brute)	Inférieur à 10 ans = Très bon Entre 10 et 12 ans = Correcte > 12 ans = Dégradée	30,79	7,39	10,89

Orientations 2026

Accès de gestion en préfecture
06 55 01 12 52 / 06 55 01 12 53 - 2026-4064-DE
Date de transmission : 01/01/2026
Date de réception préfecture : 11/01/2026

Au regard des calendriers (électoral et budgétaire), la municipalité n'a pu établir les orientations budgétaires 2026 dans de bonnes conditions. Le Budget Primitif 2026 sera établi dans la continuité du BP 2025 (afin d'assurer le fonctionnement des services).

Le Budget Supplémentaire (juin 2026) sera l'occasion d'intégrer les nouvelles orientations.

D'ores et déjà, dans un contexte d'économie imposé par l'État, l'équipe municipale s'engage vers :

- Un maintien des taux de la fiscalité,
- Un maintien des tarifs des services publics,
- Une diminution des dépenses de fonctionnement,
- Une recherche de subvention accrue.



S'agissant du niveau d'investissement, il est maintenu au niveau de 2025, en attendant un arbitrage de la nouvelle équipe.



Les dépenses de fonctionnement

Accès de consultation en préfecture
Document diffusé en vertu de la loi n° 2025-404 du 15
mars 2025 relative à la transparence de l'information
publique et à la lutte contre la fraude
Date de consultation préfecture : 10/04/2026



Subventions aux associations, aux partenaires

La Ville fait le choix de maintenir son engagement vis-à-vis des associations, En effet, elles sont un rouage essentiel dans le quotidien des Étampois à travers le sport, la culture ou encore l'accompagnement des personnes en difficulté.



Les dépenses de fonctionnement

Masse salariale

Pour 2026, nouvelle hausse du taux de cotisation de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL). Le taux employeur passe de 34,65 % à 37,65 % :

- après celle intervenue en 2025 ;
- avant de nouvelles hausses en 2027 puis 2028.

==> Entre le 1er janvier 2025 et le 1er janvier 2028, le taux aura donc augmenté de 12 points (de 31,65 % à 43,65 %), soit une hausse moyenne de **320 000 € par an**.



Masse salariale

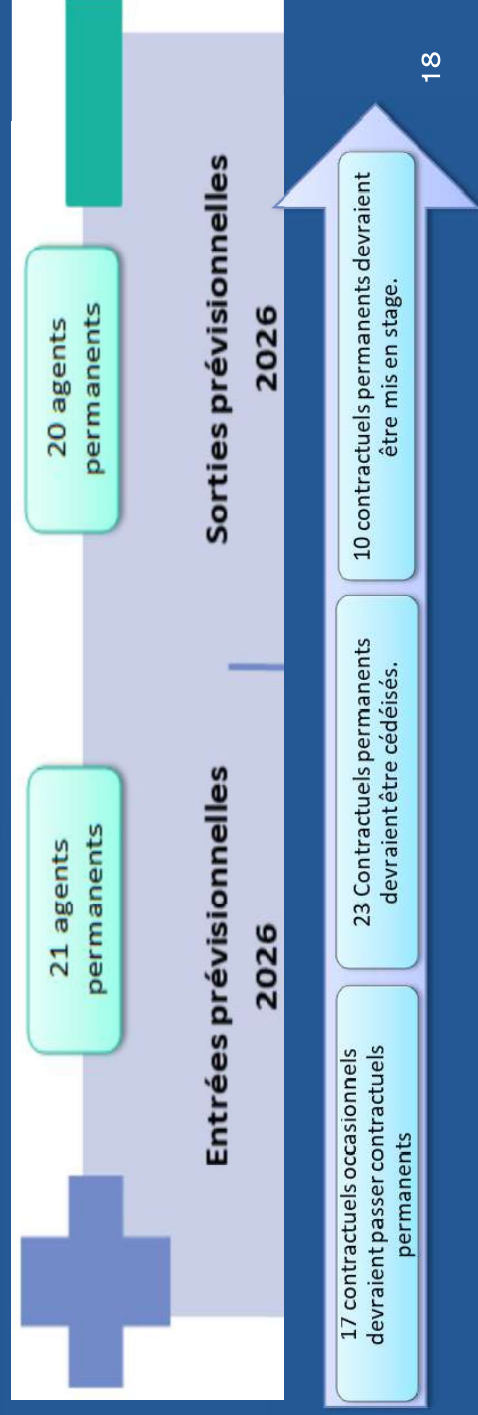
Accusé de réception en préfecture
le 25/01/2025 à 10h05 (V1) (S12-2024-40943E)
Date de l'administration : 10/01/2025
Date de réception préfecture : 10/01/2025

Composition de la masse salariale	RÉALISÉ 2023	RÉALISÉ 2024	RÉALISÉ 2025	Variation 2024/2025
Rémunération permanente	10 945 041 €	11 150 109 €	11 452 100,51 €	↑ 2,71%
Régime indemnitaire	1 625 033 €	1 723 352 €	1 883 797,58 €	↑ 9,31%
Heures supplémentaires et heures complémentaires	431 372 €	397 089 €	322 327,61 €	↓ -18,83%
HS élections		55 583 €	- €	
Autres éléments de rémunérations (prime annuelle, prime de fin de contrat, indemnités diverses, ...)	291 961 €	457 572 €	430 723,34 €	→ -5,87%
GIPA	11 227 €			
Prime pouvoir d'achat		138 051 €		
Charges	5 185 079 €	5 211 104 €	5 654 625,90 €	↑ 8,51%
TOTAL	18 489 713 €	19 132 860 €	19 743 575 €	↑ 3,19%

Détail en annexe 6

Evolution des effectifs

Accès de gestion en prévision
du 15/01/2025 à 09h15 - 2025-09-01
Date de l'attribution : 01/01/2025
Date de révision prévision : 10/01/2025



Détail en annexe 6



Les recettes de fonctionnement

Accès de gestion en préfecture
pour l'année 2025 (révisé) : 1259-4064-E
Date de transmission : 01/01/2025
Date de réception préfecture : 10/01/2025

Maintien des taux des taxes locales

Pour information, les taux communaux ont en moyenne augmenté de +6,34 % dans le département et +4,61 % au niveau national depuis 2020 (source : état de fiscalité locale 1259 de 2025).

ETAMPES	2020 à 2024	2025 à 2026
Taxe foncière Propriétés bâties	46,16 %	45,79 %
Taxe foncière Propriétés non bâties	70,00 %	50,00 %
Taxe d'Habitation des résidences secondaires et autres	22,88 %	22,62 %

La Ville, consciente des difficultés économiques rencontrées par la population, souhaite mettre tout en œuvre pour redonner du pouvoir d'achat aux Étampois **en maintenant ses taux de fiscalité locale.**

0% d'augmentation
des taux de taxes

Les recettes de fonctionnement

Accusé de réception en préfecture
N° 2023-02520 (M. DEVIJVER) - 2023-4044-E
Date de l'administration : 10/01/2023
Date de réception préfecture : 10/01/2023

Les tarifs

Dans l'esprit de redonner du pouvoir d'achat aux Étampois, la municipalité souhaite maintenir les tarifs des activités et services publics proposés.

0%

d'augmentation des tarifs.

Les recettes de fonctionnement

Les dotations de l'État

L'effort demandé aux collectivités locales est évalué par le Gouvernement à 2 Milliards d'€, (estimé à 5 Milliards par l'AMF).

Il prévoit notamment pour notre collectivité :

- Le gel de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et le renforcement de la péréquation avec notamment la hausse de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) de +150 M€ et de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) de +140 M€,
- La baisse de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle. Dans les faits, la DCRTP des communes sera quasiment supprimée dès 2026.
- La diminution de l'assiette de dépenses éligibles au Fonds de Compensation de la TVA.

Les projets 2026 (déjà engagés)

Accès de circulation en pied pour les personnes à mobilité réduite
Date de l'attribution : 01/01/2026
Date de réception provisoire : 10/01/2026

Les engagements d'ores et déjà acquis (en lien avec l'ancienne municipalité : travaux commencés, contrats signés, ...):

- Voirie : rue Reverseleux, ...
- Equipements sportifs : vestiaires Minier et Laloyeau, terrain hand et basket du plateau de Guinette, ...
- Patrimoine : tour de Guinette, Notre-Dame du Fort
- NPNRU plateau de Guinette



Voir annexe 3 sur les AP/CP

Les premiers engagements

FAIRE VIVRE ETAMPES

- Des commerces qui tiennent dans le temps
- Des associations / des clubs soutenus dans la durée
- Relier habitants et entreprises
- Une culture et un patrimoine vivant



Accès de exception en préfecture
06 55 01 02 52 / 02 35 04 06 11 / 01 20 26 40 44 DE
Date de la transmission : 10/01/2028
Date de réception préfecture : 10/01/2028



TRANSMETTRE ET PREPARER

- Ecole , jeunesse et familles
- Environnement et biodiversité
- Une ville accessible pour tous

Annexe 1 au ROB 2026

Présentation du BP 2026 par chapitre



Présentation du BP 2026 par chapitre

Assemblée générale ordinaire
du 25 mai 2025 (révisé)
Date de l'intermédiaire : 01/01/2025
Date de révision probable : 11/01/2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	BP 2025	CA 2025	BP 2026	Evol BP 2026/2025	Evol BP/CA 2026/2025
011 - Charges à caractère général	10 690 445,37 €	10 541 919,58 €	10 367 503,36 €	-3,02%	-1,65%
012 - Charges de personnel	20 186 419,18 €	20 134 813,19 €	20 652 308,70 €	2,31%	2,57%
014 - Atténuation de produits	320 080,00 €	315 080,00 €	320 080,00 €	0,00%	1,59%
65 - Autres charges de gestion courante	3 375 798,03 €	3 375 358,09 €	3 304 634,58 €	-2,11%	-2,10%
Total des dépenses de gestion courante	34 572 742,58 €	34 367 170,86 €	34 644 526,64 €	0,21%	0,81%
66 - Charges financières	1 414 750,00 €	1 414 717,26 €	1 330 000,00 €	-5,99%	-5,99%
67 - Charges exceptionnelles	5 104,57 €	3 662,01 €	5 000,00 €	-2,05%	36,54%
68 - Dotation aux amortissements et provisions	313,43 €	313,43 €	3 000,00 €	0,00%	857,15%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	35 992 910,58 €	35 785 863,56 €	35 982 526,64 €	-0,03%	0,55%
023 - Virement à la section d'investissement	3 905 045,95 €	- €	628 920,02 €	100,00%	0,00%
042 - Opérations d'ordre	3 039 259,00 €	2 980 266,58 €	2 853 905,05 €	-6,10%	-4,24%
Total des dépenses d'ordre	6 944 304,95 €	2 980 266,58 €	3 482 825,07 €	-49,85%	16,86%
Total des dépenses de fonctionnement	42 937 215,53 €	38 766 130,14 €	39 465 351,71 €	-8,09%	1,80%

Présentation du BP 2026 par chapitre

Document de référence en prévision de
l'adoption du budget par le conseil municipal le 2026-09-04 à 15h
Date de l'admission : 2025-09-04
Date de révision probable : 10/09/2025

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	BP 2025	CA 2025	BP 2026	Evol BP 2026/2025	Evol BP/CA 2026/2025	
013 - Atténuation de charges	180 000,00 €	224 368,63 €	210 000,00 €	16,67%	-6,40%	
70 - Produits des services	2 352 107,58 €	2 140 584,12 €	2 282 786,00 €	-2,95%	6,64%	
73 - Impôts et taxes	5 559 258,00 €	5 509 672,51 €	5 520 998,00 €	-0,69%	0,21%	
731 - Fiscalité locales	22 737 629,00 €	22 640 122,22 €	22 834 257,00 €	0,42%	0,86%	
74 - Dotations et participations	7 365 068,00 €	7 347 080,50 €	7 314 333,00 €	-0,70%	-0,45%	
75 - Autres produits de gestion courante	1 243 976,00 €	1 661 227,31 €	684 571,00 €	-44,97%	-58,79%	
Total des recettes de gestion courante	39 439 038,58 €	39 523 055,69 €	38 846 945,00 €	-1,50%	-1,71%	
76 - Produits financiers	- €	- €	- €	0,00%	0,00%	
77 - Produits exceptionnels	- €	4 994,20 €	- €	0,00%	-100,00%	
78 - Reprise de provision	140 000,00 €	140 000,00 €	- €	-100,00%	-100,00%	
Total des recettes réelles de fonctionnement	39 579 038,58 €	39 668 049,89 €	38 846 945,00 €	-1,85%	-2,07%	
042 - Opération d'ordre transfert entre sections	723 108,00 €	561 554,00 €	618 406,71 €	-14,48%	10,12%	
043 - Opération d'ordre intérieur de la section			- €	0,00%	0,00%	
Total des recettes d'ordre	723 108,00 €	561 554,00 €	618 406,71 €	-14,48%	10,12%	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 635 068,95 €	2 635 068,95 €	- €	-100,00%	-100,00%	
Total des recettes de fonctionnement	42 937 215,53 €	42 864 672,84 €	39 465 351,71 €	-8,09%	-7,93%	

Présentation du BP 2026 par chapitre

Document communiqué en vertu de
la Loi sur l'accès à l'information, le 2025-06-04
Document released pursuant to
the Access to Information Act, 2025-06-04

DEPENSES D'INVESTISSEMENT									
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2025	CA2025	Restes à réaliser 2025	BP 2026	BP 2026 + RAR 2025	Evol BP 2026/2025	Evol BP/CA 2026/2025	
20 -	Immobilisations incorporelles	1 310 025,66 €	769 112,79 €	539 867,80 €	83 753,60 €	623 621,40 €	-52,40%	-18,92%	
204 -	Subvention d'équipement	14 500,65 €	- €	14 500,65 €	- €	14 500,65 €	0,00%	100,00%	
21 -	Immobilisation corporelles	3 683 359,98 €	2 158 092,89 €	1 514 951,48 €	414 232,52 €	1 929 184,00 €	-47,62%	-10,61%	
23 -	Immobilisations en cours	8 935 449,60 €	4 392 084,79 €	4 169 893,79 €	2 981 986,12 €	7 151 879,91 €	-19,96%	62,84%	
	Total des dépenses d'équipement	13 943 335,89 €	7 319 290,47 €	6 239 213,72 €	3 479 972,24 €	9 719 185,96 €	-30,30%	32,79%	
10 -	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%	0,00%	
13 -	Subvention d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%	0,00%	
16 -	Emprunts et dettes assimilées	3 699 980,00 €	3 697 971,36 €	- €	3 492 421,12 €	3 492 421,12 €	-5,61%	-5,56%	
	Total des dépenses financières	3 699 980,00 €	3 697 971,36 €	- €	3 492 421,12 €	3 492 421,12 €	-5,61%	-5,56%	
45.. -	Opérations pour compte de tiers	674 119,50 €	37 382,69 €	636 736,81 €	- €	636 736,81 €	-5,55%	1603,29%	
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 317 435,39 €	11 054 644,52 €	6 875 950,53 €	6 972 393,36 €	13 848 343,89 €	-24,40%	25,27%	
040 -	Opération d'ordre transfert entre sections	723 108,00 €	561 554,00 €	- €	618 406,71 €	618 406,71 €	-14,48%	10,12%	
041 -	Opération patrimoniales	500 000,00 €	160 042,60 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €	0,00%	212,42%	
	Total des dépenses d'ordre	1 223 108,00 €	721 596,60 €	- €	1 118 406,71 €	1 118 406,71 €	-8,55%	54,99%	
	001 - Déficit reporté	1 974 890,59 €	1 974 890,59 €	- €	- €	- €	-100,00%	-100,00%	
	Total des dépenses d'investissement	21 515 433,98 €	13 751 131,71 €	6 875 950,53 €	8 090 800,07 €	14 966 750,60 €	-30,44%	8,84%	

Présentation du BP 2026 par chapitre

RECETTES D'INVESTISSEMENT									
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2025	CA2025	Restes à réaliser 2025	BP 2026	BP 2026 + RAR 2025	Evol BP 2026/2025	Evol BP/CA 2026/2025	
13	Subvention d'investissement	6 173 946,80 €	1 058 075,31 €	5 408 867,16 €	173 000,00 €	5 581 867,16 €	-9,59%	427,55%	
16	Emprunts et dettes assimilées	3 600 000,00 €	3 600 000,00 €	- €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	-30,56%	-30,56%	
	Total des recettes d'équipement	9 773 946,80 €	4 658 075,31 €	5 408 867,16 €	2 673 000,00 €	8 081 867,16 €	-17,31%	73,50%	
10	Dotations, fonds divers et réserves	977 040,63 €	717 525,40 €	- €	945 175,00 €	945 175,00 €	-3,26%	31,73%	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 779 022,10 €	1 779 022,10 €	- €	- €	- €	-100,00%	-100,00%	
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00 €	498,30 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00%	301,36%	
024	Produits des cessions d'immobilisations	865 000,00 €	- €	538 500,00 €	487 800,00 €	1 026 300,00 €	18,65%	100,00%	
	Total des recettes financières	3 623 062,73 €	2 497 045,80 €	538 500,00 €	1 434 975,00 €	1 973 475,00 €	-45,53%	-20,97%	
45..	Opérations pour compte de tiers	674 119,50 €	37 382,69 €	636 736,81 €	- €	636 736,81 €	-5,55%	1603,29%	
	Total des recettes réelles d'investissement	14 071 129,03 €	7 192 503,80 €	6 584 103,97 €	4 107 975,00 €	10 692 078,97 €	-24,01%	48,66%	
021	Virement de la section de fonctionnement	3 905 045,95 €	- €	- €	628 920,02 €	628 920,02 €	-83,89%	100,00%	
040	Opération d'ordre transfert entre sections	3 039 259,00 €	2 980 266,58 €	- €	2 853 905,05 €	2 853 905,05 €	-6,10%	-4,24%	
	041 - Opération patrimoniales	500 000,00 €	160 042,60 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €	0,00%	212,42%	
	Total des recettes d'ordre	7 444 304,95 €	3 140 309,18 €	- €	3 982 825,07 €	3 982 825,07 €	-46,50%	26,83%	
001	Résultat de d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%	0,00%	
	Total des recettes d'investissement	21 515 433,98 €	10 332 812,98 €	6 584 103,97 €	8 090 800,07 €	14 674 904,04 €	-31,79%	42,02%	

Annexe 2 au ROB 2026

Ratios comptables de la collectivité





Ratios comptable de la collectivité

Annexe 10 - Bilan et compte de résultat
2020-2026
Date de révision probable : 10/01/2026

Information	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026
1 * Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 374,77 €	1 391,78	1 338,09 €	1 391,09 €	1 321,53 €	1 323,74 €	1 281,65 €
2 Produit des impositions directes / population	768,73 €	736,17	755,90 €	776,44 €	797,17 €	780,91 €	844,65 €
3 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 455,34 €	1 670,76	1 431,68 €	1 550,56 €	1 570,34 €	1 467,34 €	1 436,97 €
4 Dépenses d'équipement brut / population	142,60 €	260,55	282,75 €	321,61 €	176,74 €	270,74 €	128,73 €
5 Encours de dette / population (capital restant dû)	2 039,92 €	1 889,70	1 765,06 €	1 849,55 €	1 717,78 €	1 567,03 €	1 563,37 €
6 DGF / population (état DGFfp)	131,14 €	127,19	126,47 €	126,02 €	125,71 €	124,36 €	124,43 €
7 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	54,15%	52,71%	55,86%	51,19%	55,10%	56,26%	59,61%
8 Dépenses de fonctionnement et remboursement de dette en capital / recettes réelles de fonctionnement.	103,87%	97,28%	103,13%	98,48%	92,59%	99,54%	98,18%
9 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9,80%	15,59%	19,75%	20,74%	11,25%	18,45%	8,96%
10 * Encours de la dette / recettes de fonctionnement.	140,17%	113,10%	123,29%	119,28%	109,39%	106,79%	108,80%



Autorisation de programme / Crédits de paiement (AP/CP)

Document communiqué en vertu de la loi n° 2025-404 du 12 mars 2025 relative à la transparence financière de la gestion publique.

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION	TOTAL AUTORISATIONS PROGRAMMES	RÉALISATION EXERCICES ANTÉRIEURS	REPORT 2025	BP 2026	CREDITS DE PAIEMENT 2026	CRÉDITS DE PAIEMENT FUTURS
DEPENSES TTC	10 409 081,20 €	1 596 971,43 €	604 230,95 €	1 100 914,00 €	1 705 144,95 €	7 106 964,82 €
RESSOURCES TTC						
SUBVENTION CDC	117 200,00 €	70 930,21 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	46 269,79 €
SUBVENTION ANAH	19 713,00 €	16 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 413,00 €
SUBVENTION ANRU	456 867,51 €	228 100,84 €	228 766,67 €	0,00 €	228 766,67 €	0,00 €
EMPRUNT/ AUTOFINANCEMENT	9 835 013,69 €	1 281 640,38 €	375 464,28 €	1 100 914,00 €	1 476 378,28 €	7 076 995,03 €
TOTAL TTC	10 409 081,20 €	1 596 971,43 €	604 230,95 €	1 100 914,00 €	1 705 144,95 €	7 106 964,82 €
DEPENSES TTC						
DEPENSES TTC	2 006 152,46 €	1 870 077,78 €	136 074,68 €	0,00 €	136 074,68 €	0,00 €
RESSOURCES TTC						
SUBVENTION ÉTAT (DSIL 2024)	533 958,00 €	0,00 €	533 958,00 €	0,00 €	533 958,00 €	0,00 €
SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	349 967,00 €	177 705,00 €	172 262,00 €	0,00 €	172 262,00 €	0,00 €
EMPRUNT/ AUTOFINANCEMENT	1 122 227,46 €	1 692 372,78 €	-570 145,32 €	0,00 €	-570 145,32 €	0,00 €
TOTAL TTC	2 006 152,46 €	1 870 077,78 €	136 074,68 €	0,00 €	136 074,68 €	0,00 €



Autorisation de programme / Crédits de paiement (AP/CP)

Document communiqué en vertu de la loi n° 2025-404 du 15 mars 2025 relative à la transparence financière de la gestion publique.

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION	TOTAL AUTORISATIONS PROGRAMMES	RÉALISATION EXERCICES ANTERIEURS	REPORT 2025	BP 2026	CREDITS DE PAIEMENT 2026	CRÉDITS DE PAIEMENT FUTURS
DEPENSES TTC						
DEPENSES TTC	4 780 718,04 €	3 887 240,65 €	885 042,61 €	8 434,78 €	893 477,39 €	0,00 €
RESSOURCES TTC						
SUBVENTION ÉTAT (DSIL 2021)	558 536,92 €	558 536,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FONDS VERTS (2023)	229 425,00 €	125 408,19 €	104 016,81 €	0,00 €	104 016,81 €	0,00 €
FONDS VERTS (2024)	125 425,00 €	0,00 €	125 425,00 €	0,00 €	125 425,00 €	0,00 €
SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL	700 000,00 €	700 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL	382 727,00 €	0,00 €	382 727,00 €	0,00 €	382 727,00 €	0,00 €
SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	137 173,00 €	0,00 €	137 173,00 €	0,00 €	137 173,00 €	0,00 €
EMPRUNT/ AUTOFINANCEMENT	2 647 431,12 €	2 503 295,54 €	655 600,80 €	8 434,78 €	144 135,58 €	0,00 €
TOTAL TTC	4 780 718,04 €	3 887 240,65 €	885 042,61 €	8 434,78 €	893 477,39 €	0,00 €
DEPENSES TTC						
DEPENSES TTC	3 721 942,74 €	121 834,39 €	2 147 264,21 €	0,00 €	2 147 264,21 €	1 452 844,14 €
RESSOURCES TTC						
SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	1 447 850,00 €	0,00 €	1 447 850,00 €	0,00 €	1 447 850,00 €	0,00 €
SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL	579 140,00 €	0,00 €	579 140,00 €	0,00 €	579 140,00 €	0,00 €
EMPRUNT/ AUTOFINANCEMENT	1 694 952,74 €	121 834,39 €	120 274,21 €	0,00 €	120 274,21 €	1 452 844,14 €
TOTAL TTC	3 721 942,74 €	121 834,39 €	2 147 264,21 €	0,00 €	2 147 264,21 €	1 452 844,14 €



Autorisation de programme / Crédits de paiement (AP/CP)

Document communiqué en vertu de la loi n° 2025-404 du 19 mars 2025 relative à la transparence financière de la gestion publique.

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION	TOTAL AUTORISATIONS PROGRAMMES	RÉALISATION EXERCICES ANTERIEURS	REPORT 2025	BP 2026	CREDITS DE PAIEMENT 2026	CRÉDITS DE PAIEMENT FUTURS
CITE ADMINISTRATIVE						
<u>DEPENSES TTC</u>						
DEPENSES TTC	1 350 000,00 €	890 471,93 €	23 038,80 €	0,00 €	23 038,80 €	436 489,27 €
<u>RESSOURCES TTC</u>						
PLAN DE RELANCE CAESE	330 044,00 €	330 044,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
EMPRUNT/ AUTOFINANCEMENT	1 019 956,00 €	560 427,93 €	23 038,80 €	0,00 €	23 038,80 €	436 489,27 €
TOTAL TTC	1 350 000,00 €	890 471,93 €	23 038,80 €	0,00 €	23 038,80 €	436 489,27 €
Etude entrée Sud RN20						
<u>DEPENSES TTC</u>						
DEPENSES TTC	74 664,40 €	74 664,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<u>RESSOURCES TTC</u>						
EMPRUNT/ AUTOFINANCEMENT	74 664,40 €	74 664,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL TTC	74 664,40 €	74 664,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €



Autorisation de programme / Crédits de paiement (AP/CP)

Accès de gestion en lecture
06/05/2025 10:00:00 AM
Date de l'information : 01/01/2025
Date de création de l'impression : 10/01/2025

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION	TOTAL AUTORISATIONS PROGRAMMES	RÉALISATION EXERCICES ANTÉRIEURS	REPORT 2025	BP 2026	CREDITS DE PAIEMENT 2026	CRÉDITS DE PAIEMENT FUTURS
Acquisition du terrain du crématorium						
DEPENSES TTC	225 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESSOURCES TTC						
EMPRUNT/ AUTOFINANCEMENT	225 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL TTC	225 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Acquisition du terrain de la crèche						
DEPENSES TTC	157 500,00 €	0,00 €	157 500,00 €	0,00 €	157 500,00 €	0,00 €
RESSOURCES TTC						
EMPRUNT/ AUTOFINANCEMENT	157 500,00 €	0,00 €	157 500,00 €	0,00 €	157 500,00 €	0,00 €
TOTAL TTC	157 500,00 €	0,00 €	157 500,00 €	0,00 €	157 500,00 €	0,00 €



Autorisation de programme / Crédits de paiement (AP/CP)

Document communiqué en vertu de la loi n° 2025-404 du 19 mars 2025 relative à la transparence financière de la gestion publique.

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION	TOTAL AUTORISATIONS PROGRAMMES	RÉALISATION EXERCICES ANTÉRIEURS	REPORT 2025	BP 2026	CREDITS DE PAIEMENT 2026	CRÉDITS DE PAIEMENT FUTURS
REHABILITATION DES VESTIAIRES DU STADE MINIER						
DEPENSES TTC	1 235 365,80 €	47 885,80 €	151 876,20 €	384 129,43 €	536 005,63 €	651 474,37 €
RESSOURCES TTC						
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL	15 000,00 €	0	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €
EMPRUNT/ AUTOFINANCEMENT	1 160 365,80 €	47 885,80 €	76 876,20 €	384 129,43 €	461 005,63 €	651 474,37 €
TOTAL TTC	1 033 431,74 €	47 885,80 €	151 876,20 €	384 129,43 €	536 005,63 €	651 474,37 €
COUVERTURE DU TERRAIN DE TENNIS						
DEPENSES TTC	592 152,00 €	0,00 €	247 068,00 €	0,00 €	247 068,00 €	345 084,00 €
RESSOURCES TTC						
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	68 660,00 €	0,00 €	68 660,00 €	0,00 €	68 660,00 €	0,00 €
CAESE	137 230,00 €	0,00 €	137 230,00 €	0,00 €	137 230,00 €	0,00 €
AIDES COMMUNAUTAIRES	386 262,00 €	0,00 €	41 178,00 €	0,00 €	41 178,00 €	345 084,00 €
EMPRUNT/ AUTOFINANCEMENT	592 152,00 €	0,00 €	247 068,00 €	0,00 €	247 068,00 €	345 084,00 €
TOTAL TTC	592 152,00 €	0,00 €	247 068,00 €	0,00 €	247 068,00 €	345 084,00 €



Autorisation de programme / Crédits de paiement (AP/CP)

Document communiqué en vertu de la loi n° 2025-404 du 12 mars 2025 relative à la transparence financière de la gestion publique.

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION	TOTAL AUTORISATIONS PROGRAMMES	RÉALISATION EXERCICES ANTÉRIEURS	REPORT 2025	BP 2026	CREDITS DE PAIEMENT 2026	CRÉDITS DE PAIEMENT FUTURS
DEPENSES TTC						
DEPENSES TTC	305 628,54 €	0,00 €	305 628,54 €	0,00 €	305 628,54 €	0,00 €
RESSOURCES TTC						
CAESE						
AIDES COMMUNAUTAIRES	34 273,55 €	0,00 €	34 273,55 €	0,00 €	34 273,55 €	0,00 €
SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL	68 547,10 €	0,00 €	0,00 €	68 547,10 €	68 547,10 €	0,00 €
EMPRUNT/AUTOFINANCEMENT	202 807,89 €	0,00 €	271 354,99 €	-68 547,10 €	202 807,89 €	0,00 €
TOTAL TTC	305 628,54 €	0,00 €	305 628,54 €	0,00 €	305 628,54 €	0,00 €

Annexe 4 au ROB 2026

Stock de dettes





L'endettement de la commune

Au 31 décembre 2025, l'encours de dette est de 42 264 036 €.

Année de référence en présentation : 2025
Date de clôture de l'exercice : 31/12/2025
Date de l'information : 10/01/2026
Date de révision probable : 10/01/2026

Année	Encours global au 01/01/N	Amortissement	Intérêts	Frais	Annuité
2026	42 265 044,97	3 482 421,12	1 328 070,74	0,00	4 820 491,86
2027	38 772 623,85	3 536 688,44	1 221 284,60	0,00	4 757 973,04
2028	35 235 935,41	3 470 814,48	1 109 635,30	0,00	4 580 449,78
2029	31 765 120,93	3 082 892,17	997 977,81	0,00	4 050 869,98
2030	28 672 228,75	3 120 917,00	905 405,49	0,00	4 026 322,49
2031	25 551 311,75	2 960 904,93	812 441,99	0,00	3 773 346,92
2032	22 590 406,83	2 637 554,50	721 714,49	0,00	3 359 268,99
2033	19 952 852,33	2 448 713,74	641 007,75	0,00	3 089 721,49
2034	17 504 138,59	2 460 196,62	567 652,35	0,00	3 027 848,97
2035	15 043 941,97	2 202 235,53	495 946,34	0,00	2 698 181,87
2036	12 841 706,44	1 825 861,02	431 216,64	0,00	2 257 077,66
2037	11 015 845,42	1 370 244,35	379 941,91	0,00	1 750 186,26
2038	9 645 601,07	1 174 221,83	339 714,49	0,00	1 513 936,32
2039	8 471 379,24	1 178 171,45	300 407,32	0,00	1 478 578,77
2040	7 293 207,79	1 167 484,24	260 922,43	0,00	1 428 406,67
2041	6 125 723,55	1 179 672,18	220 666,70	0,00	1 400 338,88
2042	4 946 051,37	738 793,22	182 628,07	0,00	921 421,29
2043	4 207 258,15	540 208,23	157 752,16	0,00	697 960,39
2044	3 667 049,92	530 374,92	137 628,29	0,00	668 003,21
2045	3 136 675,00	486 543,29	117 402,61	0,00	603 945,90
2046	2 650 131,71	486 713,40	98 990,60	0,00	585 704,00
2047	2 163 418,31	446 885,27	80 780,55	0,00	527 665,82
2048	1 716 533,04	429 866,68	63 028,62	0,00	492 895,30
2049	1 286 666,35	354 666,68	46 727,11	0,00	401 393,79
2050	931 999,68	288 666,68	33 648,86	0,00	322 315,54
2051	643 333,00	266 666,68	23 830,62	0,00	290 497,30
2052	376 666,32	236 666,68	14 408,31	0,00	251 074,99
2053	139 999,64	46 666,68	5 176,49	0,00	51 843,17
2054	93 332,95	46 666,68	3 178,06	0,00	49 844,74
2055	46 666,23	46 666,28	1 211,69	0,00	47 877,97
Total		42 265 044,97	11 700 398,39	0,00	53 965 443,36



Extinction des annuités ↗

Dette réelle ↖

Annexe 5 au ROB 2026

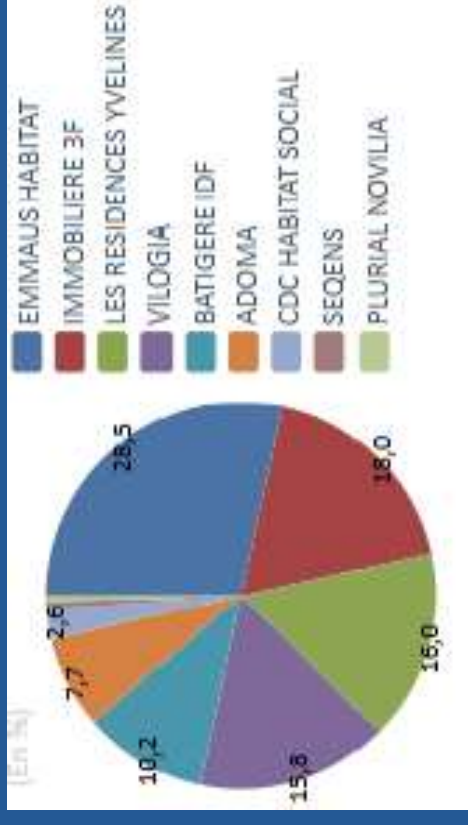
Les garanties d'emprunt



Les garanties d'emprunt

En se portant garant des prêts contractés, la Ville reste un soutien majeur dans la construction de logements du parc social.

Accès de consultation en libre accès
 Révisé le 25/02/2025 (à l'heure de la séance)
 Date de la transmission : 10/02/2025
 Date de consultation précédente : 10/02/2025

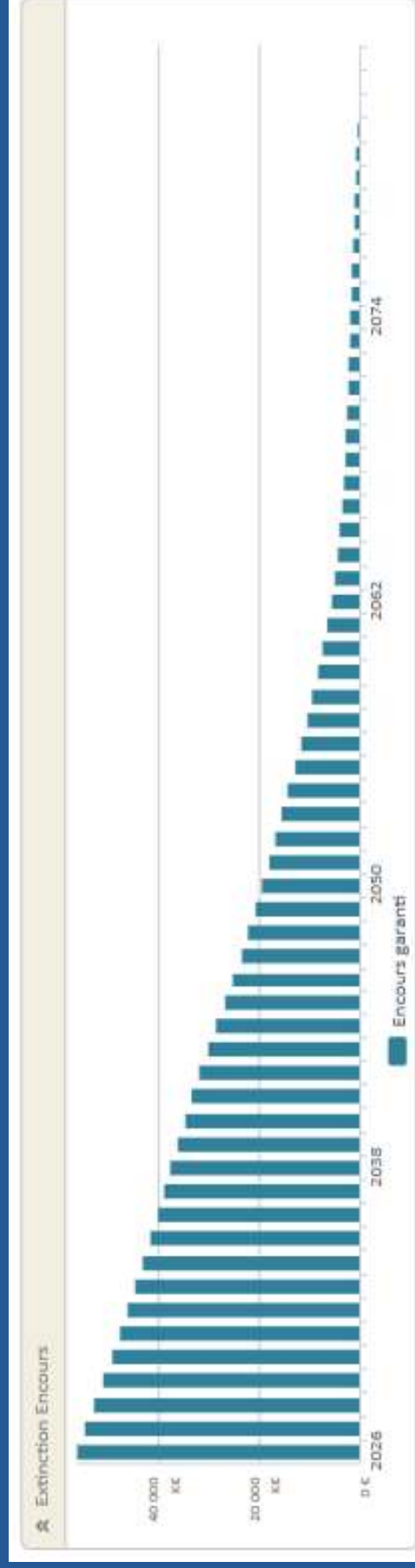


Bénéficiaire	Encours total au 31/12/2023	Encours total au 31/12/2024	Encours total au 31/12/2025	Encours total au 31/12/2026
ADOMA	4 321 874,78	4 314 023,63	4 303 895,33	4 274 029,89
BATIGERE IDF	5 802 699,98	5 750 517,79	5 696 656,56	5 634 010,67
CDC HABITAT SOCIAL	0,00	0,00	1 496 500,00	1 463 749,97
EMMAUS HABITAT	16 230 722,87	16 120 865,57	16 007 393,82	15 790 274,05
IMMOBILIERE 3F	2 289 863,54	5 741 552,31	10 061 027,00	9 761 593,80
LES RESIDENCES YVELINES ESSONNE	7 573 213,02	7 178 495,41	9 040 653,84	8 676 185,30
PLURIAL NOVILIA	247 470,69	244 720,73	241 590,09	235 087,43
SEQENS	750 459,26	503 053,79	388 725,48	294 148,51
VILLOGIA	9 195 585,35	9 033 503,32	8 860 503,31	8 625 060,48
TOTAL	46 411 889,49	48 886 732,55	56 096 945,43	54 754 140,10

Les garanties d'emprunt

En se portant garant des prêts contractés, la Ville reste un soutien majeur dans la construction de logements du parc social.

Accès de exception en préfecture
Réf: 2023-02232023-00001351-2023-00043E
Date de la transmission : 01/01/2023
Date de l'exception préfectorale : 11/01/2023



Annexe 6 au ROB 2026

Ressources Humaines



ANNEXE RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
2026



MAIRIE D'ETAMPES

Direction des Ressources Humaines

Table des matières

I.	Cadre réglementaire	0
II.	Contexte général 2025 et orientations 2026.....	0
	a. BILAN DES ORIENTATIONS PRINCIPALES DE L'ANNÉE 2025	0
	b. ORIENTATIONS 2026	1
III.	Les données relatives à la structure des effectifs	1
	c. ÉVOLUTION DES EFFECTIFS	2
	d. TURN-OVER SUR EMPLOIS PERMANENTS – RÉALISÉ 2024 /2025 ET PRÉVISIONS 2026	3
	e. RAPPORT EFFECTIF (EFF) / ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP) SUR L'ANNÉE	4
	f. RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES	5
	• Par filière au 31/12/2025	5
	• Évolution.....	5
	g. PYRAMIDE DES ÂGES.....	6
	h. PROSPECTIVE SUR LES FUTURS DÉPARTS EN RETRAITE.....	6
IV.	Les données relatives aux dépenses de personnel	7
	a. RETOUR SUR L'UTILISATION DU BUDGET « PERSONNEL » EN 2025 ET COMPOSITION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 – CHAPITRE 012	8
	b. COMPOSITION DE LA MASSE SALARIALE	8
	c. LES DONNÉES RELATIVES AU RÉGIME INDEMNITAIRE	9
	d. LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE	9
	e. L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES AMÉNAGEMENTS DE POSTES 10	
	• Travail de mise à jour des documents uniques	10
	• Aménagements de postes	11
	• Un budget alloué à l'amélioration des conditions de travail	11
V.	Les données relatives au temps de travail.....	12
	a. RÉPARTITION DES TEMPS DE TRAVAIL PAR CATÉGORIE ET GENRE	12
	b. DONNÉES RELATIVES A L'ABSENTÉISME	12
	c. RECOURS AUX HEURES SUPPLÉMENTAIRES 2023 / 2024 / 2025	13
VI.	Conclusion	13

I. Cadre réglementaire

Conformément à la loi NOTRE du 7 août 2015, au décret n°2016-841 du 24 juin 2016, et à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Rapport d'Orientations Budgétaires présente, au titre du dernier exercice connu (2025), les informations relatives à la structure des effectifs de la collectivité, à ses dépenses de personnel et à la durée effective du temps de travail, mais aussi l'évolution prévisionnelle des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel il se rapporte (2026).

II. Contexte général 2025 et orientations 2026

A. BILAN DES ORIENTATIONS PRINCIPALES DE L'ANNÉE 2025

Poursuite de la réorganisation des services sur le plan opérationnel et élaboration de l'organigramme général

- L'organigramme travaillé en groupe de travail composé notamment d'agents de l'administration et de représentants du personnel, a été adopté en Comité Social Territorial le 19 février 2026

Adhésion au CNAS et renforcement de la politique d'action sociale au profit des agents.

- L'adhésion au CNAS est effective depuis le 1er janvier 2025.
Bilan à 1 an : 261 agents demandeurs parmi 544 bénéficiaires, 1248 prestations délivrées pour un montant total de 78 924.90 euros. le taux d'utilisation étant de 48%.
- Un travail de communication et d'accompagnement des agents doit être déployé en 2026 afin d'optimiser le dispositif.

Poursuite de la procédure de déprécarisation des emplois à temps non complet

- 22 agents à temps non complet inférieur ou égal à un 50 % ont bénéficié d'un contrat sur le fondement 332-8-5 du CGFP au 1er janvier 2025 afin de pouvoir être cédés au 1er janvier 2026.
- une seconde vague de contrats sur le fondement de l'article 332-8-5 du CGFP a eu lieu au 1er septembre 2025 permettant à 7 agents supplémentaires de pouvoir prétendre à un CDI à moyen terme.

Amélioration continue des conditions de travail

- 99 agents dont 64 femmes ont suivi des formations d'adaptation au poste de travail et aux risques professionnels.
- 8 aménagements de poste ont été opérés sur l'exercice 2025. Seules des femmes étaient concernées.

B. ORIENTATIONS 2026

Identification des axes prioritaires du pilotage RH pour l'élaboration du plan de formation triennal 2027-2030

- Attente des orientations politiques suite au renouvellement de municipalité.

Élaboration des Lignes Directrices de Gestion 2027-2032

- Un premier groupe de travail s'est réuni le 17 mars 2026 afin de travailler le document en mode projet. Les axes à revoir sont notamment les critères d'avancement de carrières, les procédures interne de recrutement ainsi que la cotation des postes dans le cadre de l'identification des montants de RIFSEEP.

Dossiers RH 2026

- Continuité sur la déprécarisation des emplois à temps non complet.
- Les élections professionnelles qui auront lieu en décembre 2026.
- Développement du passeport prévention.

2026 sera marquée par la définition de nouvelles orientations politiques notamment sur le volet de la gestion et du développement des Ressources Humaines de la Ville d'Étampes. Cependant, le fil conducteur suivi depuis ces dernières années et reposant sur : la déprécarisation des emplois, l'optimisation des effectifs en fonction des besoins et des enjeux locaux, le développement des compétences des agents et l'amélioration continue des conditions de travail avec une attention particulière portée sur l'inclusion et l'adaptation des postes, restera prioritaire.

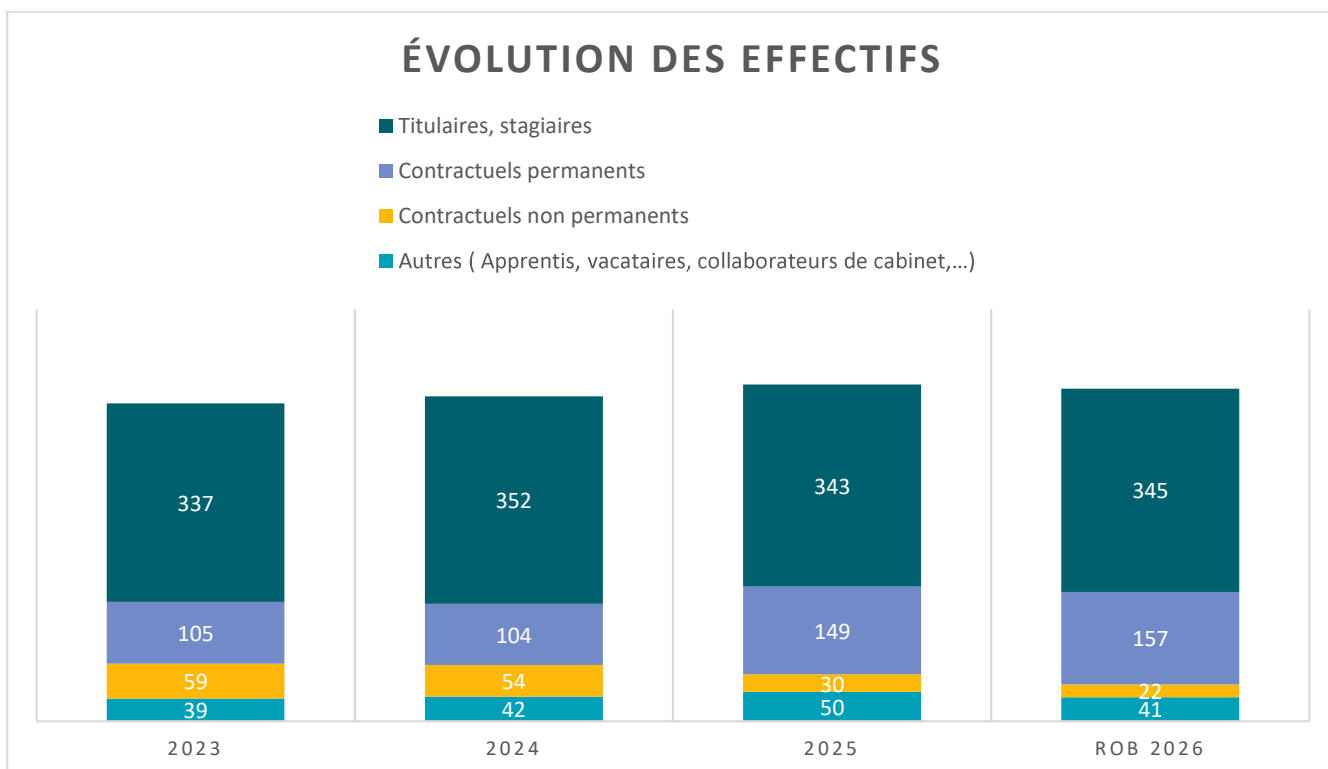
III. Les données relatives à la structure des effectifs

Au 31 décembre 2025, la Mairie d'Étampes compte 563 agents (hors activités accessoires) répartis dans différents services. Par rapport à l'année précédente, nous observons une légère augmentation de 3.68 % des effectifs, principalement liée à des recrutements au sein de nos structures des services techniques (entretien, espaces verts et voirie) ainsi qu'au sein des services rattachés à la direction des affaires scolaires notamment sur des postes d'ATSEM ou d'encadrement cantine. Par ailleurs, les postes de Responsable du SIJE, Responsable des Sports ont été pourvus. Pour l'année à venir, nous prévoyons de recruter 21 agents permanents et anticipons 28 départs (retraite, disponibilité et mutation).

Par ailleurs, la Cohésion sociale et notamment le Centre Social Camille Claudel va connaître des modifications majeures avec une expansion de prévue et l'occupation d'une partie du Bâtiment Simone Veil. Dans ces conditions une réorganisation du service est prévue avec des créations de postes à prévoir comme celui de Référente famille.

C. ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Format graphique :



Format tableau :

POSITIONS ADMINISTRATIVES	EFFECTIFS RÉMUNÉRÉS AU 31/12/2024	EFFECTIFS RÉMUNÉRÉS AU 31/12/2025	PREVISIONS ROB 2026
Titulaires, stagiaires	352	343	345
Contractuels permanents	104	149	157
Activités accessoires	9	9	9
Agents Horaires, Vacataires	30	38	38
Contractuels occasionnels	53	28	20
Contractuels remplaçants	1	2	2
Collaborateurs de cabinet	2	2	2
Apprentis	1	1	1
TOTAL	552	572	574

La variation prévisionnelle des effectifs devrait tenir compte du solde net entre les départs et les entrées, ce qui est délicat puisque les départs revêtent pour la plupart un caractère imprévisible (mutations, retraites, réforme...), d'autant que le rallongement des carrières s'observe depuis plusieurs mois avec les réformes des retraites successives.

D. TURN-OVER SUR EMPLOIS PERMANENTS – RÉALISÉ 2024 /2025 ET PRÉVISIONS 2026

Format tableau :

	Prévisions 2024	Réalisées 2024	Prévisions 2025	Réalisées 2025	Prévisions 2026
Entrées de personnel permanents					
Recrutement d'agents titulaires	8	17	14	7	14
Recrutements d'agents contractuels sur emplois permanents	13	15	10	44	7
Recrutements apprentis	2	1	1	1	1
Détachement sur contrat		1			
Sorties de personnels permanents					
Départs titulaires	11	20	19	32	22
Départs contractuels permanents	5	28	1	25	6
Mouvements de personnel					
Mise en stage	10	18	18	16	10
Passage sur contrats permanents (vacances d'emploi et 332-8-2)	21	30	23	42	17
Turn-over agents contractuels occasionnels		+25		+17	

Format graphique :





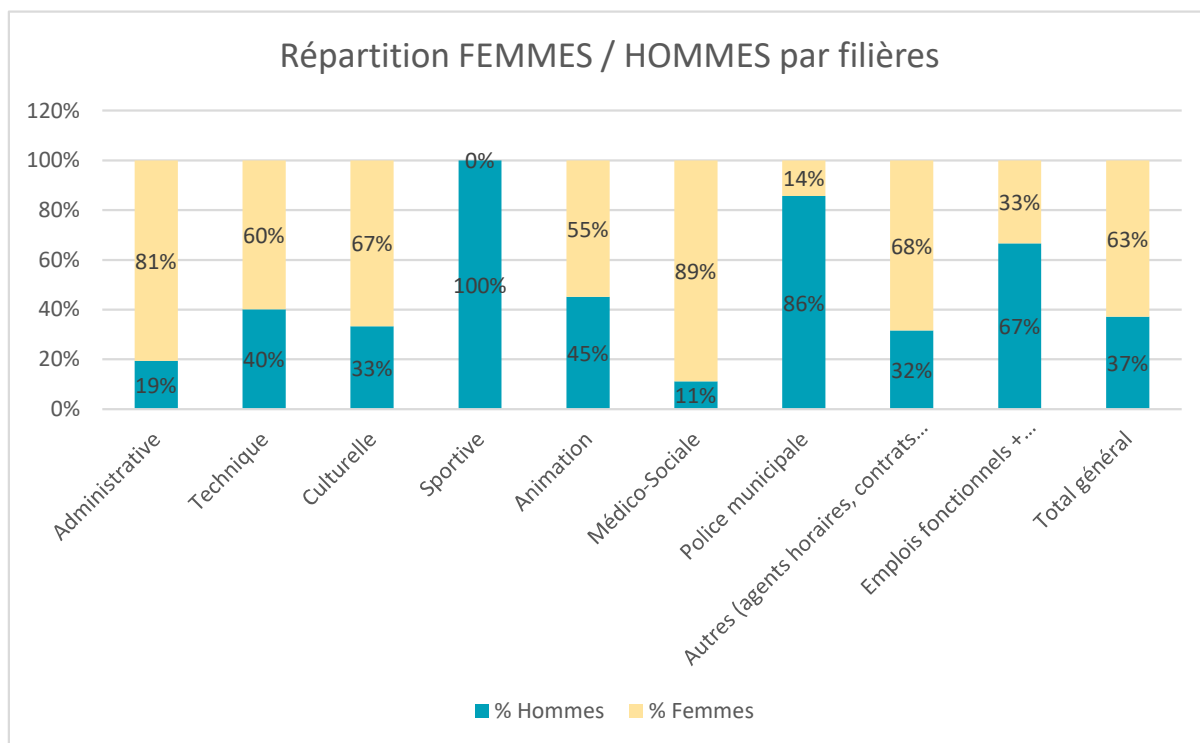
E. RAPPORT EFFECTIF (EFF) / ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP) SUR L'ANNÉE

Format tableau :

Profils	Moyenne mensuelle 2024		Moyenne mensuelle 2025	
	ETP	ETP	ETP	EFF
Titulaires	341,53	353	342,70	353,5
Contractuels	111,40	191	121,14	211
Emplois aidés et apprentis	1,39	2	1	1
Vacataires	6,44	23	4,19	17
TOTAL	460,76	569	460,76	569

F. RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES

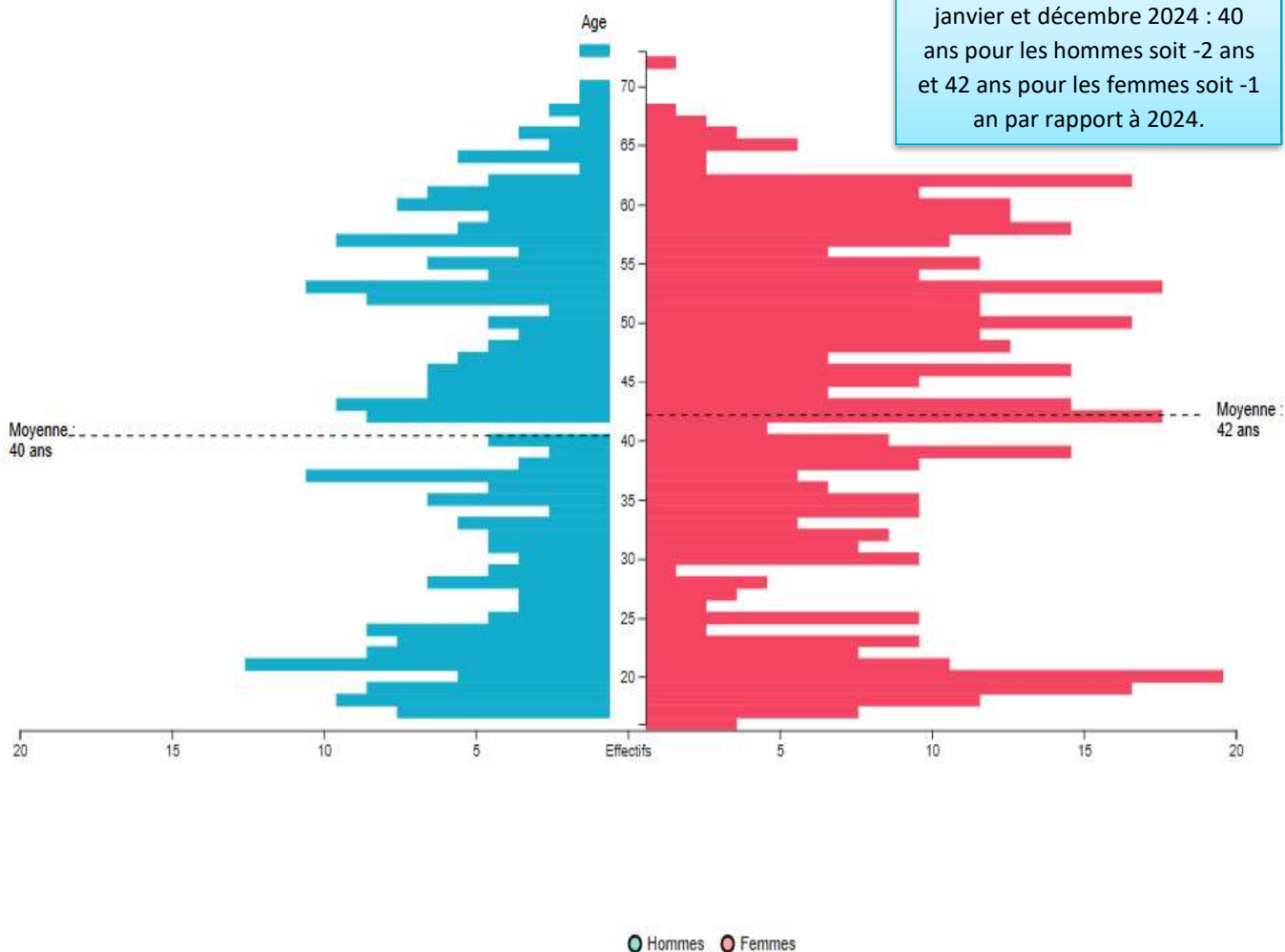
- Par filière au 31/12/2025



- Évolution

Filières	Femmes			Hommes		
	2024	2025	Évolution	2024	2025	Évolution
Administrative	81	83	2%	21	20	-5%
Technique	179	179	0%	114	120	5%
Culturelle	2	2	0%	1	1	0%
Sportive	0	0		3	3	0%
Animation	45	45	0%	31	37	19%
Médico-Sociale	17	16	-6%	2	2	0%
Police municipale	2	2	0%	12	12	0%
Autres (agents horaires, contrats aidés et apprentis)	24	26	8%	15	12	-20%
Emplois fonctionnels + collaborateur de cabinet	1	1		2	2	0%
Total général	351	354	1%	201	209	4%

G. PYRAMIDE DES ÂGES



Tranches d'âge	Féminin	Masculin	Total général		
			Nbre	2024%	Rappel 2023
- 30 ans	42	39	81	13%	13%
30 à 39 ans	74	42	116	20%	20%
40 à 49 ans	94	53	147	26%	27%
50 à 59 ans	110	52	162	29%	29%
60 ans et +	34	23	57	12%	11%
Total général	354	209	563	100%	100%

H. PROSPECTIVE SUR LES FUTURS DÉPARTS EN RETRAITE

Nombre d'agents ayant atteint 62 ans et +	Femmes	Hommes	Total
Au 31/12/2025	18	14	32
Agents supplémentaires courant 2026	6	5	11
Agents supplémentaires courant 2027	10	4	14
Agents supplémentaires courant 2028	11	3	14

Nombre de départs en retraite prévus en 2026 : 10

Il est à noter que les départs en retraite ne sont pas toujours remplacés poste pour poste, et font systématiquement l'objet d'une évaluation sur la possibilité d'alternatives dans l'organisation interne.

IV. Les données relatives aux dépenses de personnel

Les charges de personnel (chapitre 012) comprennent les rémunérations des agents et les cotisations sociales de toute nature, mais aussi les primes d'assurances statutaires et les frais de médecine du travail. La masse salariale de la commune, comprenant les rémunérations directes et les cotisations sociales, représente une part importante des dépenses de fonctionnement.

L'augmentation des charges patronales, notamment les cotisations URSSAF et CNRACL, ont un impact direct sur le budget, entraînant des ajustements nécessaires pour maintenir l'équilibre financier tout en préservant la qualité des services publics.

Pour rappel le décret n° 2025-86 du 30 janvier 2025 modifie le taux de la cotisation d'assurance vieillesse applicable aux rémunérations versées par les employeurs territoriaux à leurs fonctionnaires affiliés au régime spécial de sécurité sociale (fonctionnaires CNRACL), pour l'année 2025 et les années à venir.

Ainsi, ce taux passe de 31,65 % à 34,65 % d'ici 2028 en suivant l'évolution suivante :

- de 31,65 % à 34,65 % au 1er janvier 2025 ;
- de 34,65 % à 37,65 % au 1er janvier 2026 ;
- de 37,65 % à 40,65 % au 1er janvier 2027 ;
- de 40,65 % à 43,65 % au 1er janvier 2028.

De la même manière en 2025, la cotisation URSSAF maladie est revenu à son taux normal de 9,88 %, après une baisse exceptionnelle à 8,88 % appliquée uniquement en 2024 pour compenser la hausse concomitante des cotisations retraite CNRACL.

Dans ce contexte, le budget prévisionnel alloué aux ressources humaines pour 2026 s'élève à 20 642 035,58 euros, soit une augmentation de plus de 547 305,79 euros par rapport au réalisé 2025. Cette enveloppe budgétaire sera répartie comme suit :

- Salaires chargés : 20 213 190.88 €
- Autres charges : 428 844.70 € dont 108 000 € consacrés à l'adhésion au C.N.A.S.

Enfin, la collectivité prévoit une enveloppe de 50 000 € pour le financement de formations qui ne sont pas dispensées par le C.N.F.P.T. ainsi qu'une enveloppe de 38 000 € pour l'amélioration des conditions de travail.

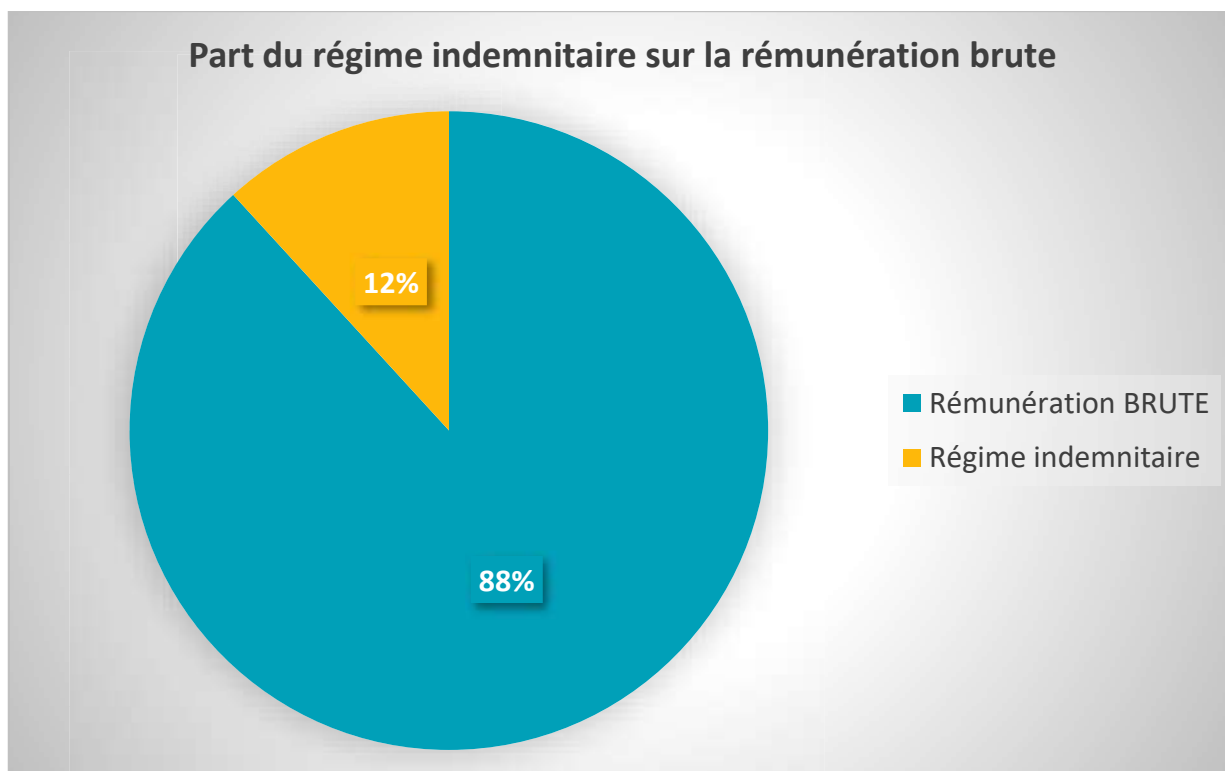
A. RETOUR SUR L'UTILISATION DU BUDGET « PERSONNEL » EN 2025 ET COMPOSITION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 – CHAPITRE 012

	2025				2026
	BUDGET PRIMITIF	BUDGET + BS + DM	RÉALISÉ	DÉRIVE	BUDGET PRÉVISIONNEL
Paie	19 109 464,64 €	19 713 464,64 €	19 733 196,86 €	19 732,22 €	20 213 190,88 €
633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération (versement transport, F.N.A.L., C.N.F.P.T., C.I.G., ...)	395 978,48 €	395 978,48 €	400 632,54 €	⊕ 4 654,06 €	414 297,01 €
6411 - Rémunération titulaires	10 617 007,85 €	10 762 007,85 €	10 477 245,06 €	⊖ -284 762,79 €	10 582 017,51 €
6413 - Rémunération personnel non titulaire	2 917 298,46 €	3 056 298,46 €	3 247 115,96 €	⊕ 190 817,50 €	3 279 587,12 €
6416 - Emplois aidés	3 553,05 €	3 553,05 €	- €	⊖ - 3 553,05 €	- €
6417 - Rémunération des apprentis	4 655,55 €	4 655,55 €	21 742,49 €	⊕ 17 086,94 €	11 445,99 €
645 - Charges de sécurité sociale (U.R.S.S.A.F., caisses de retraite, apprentissage, ...)	4 937 255,58 €	5 257 255,58 €	5 346 849,36 €	⊕ 89 593,78 €	5 725 308,01 €
647 - Autres charges sociales (allocations chômage, ...)	233 715,67 €	233 715,67 €	239 611,45 €	⊕ 5 895,78 €	200 535,24 €
Autres charges	426 034,54 €	426 034,54 €	361 532,93 €	- 64 501,61 €	428 844,70 €
Médecine préventive / Analyses / Conseil médical	60 118,12 €	60 118,12 €	59 070,71 €	⊖ - 1 047,41 €	60 000,00 €
Assurance du personnel - SOFAXIS	190 000,00 €	190 000,00 €	161 937,91 €	⊖ - 28 062,09 €	190 000,00 €
FIPHFP (participation à l'emploi de personnes ayant un handicap)	33 293,51 €	33 293,51 €	- €	⊖ - 33 293,51 €	7 000,00 €
Cotisation CNAS	108 000,00 €	108 000,00 €	118 400,00 €	⊕ 10 400,00 €	108 000,00 €
AUTRES (mise à disposition, ...)	34 622,91 €	34 622,91 €	22 124,31 €	⊖ - 12 498,60 €	63 844,70 €
TOTAUX	19 535 499,18 €	20 139 499,18 €	20 094 729,79 €	- 44 769,39 €	20 642 035,58 €

B. COMPOSITION DE LA MASSE SALARIALE

Composition de la masse salariale	RÉALISÉ 2023	RÉALISÉ 2024	RÉALISÉ 2025	Variation 2024/2025
Rémunération permanente	10 945 041 €	11 150 109 €	11 452 100,51 €	⬆️ 2,71%
Régime indemnitaire	1 625 033 €	1 723 352 €	1 883 797,58 €	⬆️ 9,31%
Heures supplémentaires et heures complémentaires	431 372 €	397 089 €	322 327,61 €	⬇️ -18,83%
HS élections		55 583 €	- €	
Autres éléments de rémunérations (prime annuelle, prime de fin de contrat, indemnités diverses, ...)	291 961 €	457 572 €	430 723,34 €	⬇️ -5,87%
GIPA	11 227 €			
Prime pouvoir d'achat		138 051 €		
Charges	5 185 079 €	5 211 104 €	5 654 625,90 €	⬆️ 8,51%
TOTAL	18 489 713 €	19 132 860 €	19 743 575 €	⬆️ 3,19%

C. LES DONNÉES RELATIVES AU RÉGIME INDEMNITAIRE



Le régime indemnitaire représentait pour l'année 2025, 12% de la rémunération brute versée aux agents de la collectivité.

D. LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE

L'activité de formation 2025 enregistre une réelle augmentation tant en nombre de participants qu'en nombre de jours de formation.

En effet, 457 agents ont au moins participé à une formation en 2025 pour un total de 1426 jours de formation, soit un taux de variation de +11.90%.

Cette évolution est le résultat notamment de la mise en œuvre d'un plan de formation sur mesure suite aux entretiens professionnels, aux rencontres et échanges avec les responsables de service, ainsi que du développement des actions « intras » menées au sein de la collectivité dans le cadre du partenariat avec le CNFPT, du CIG et d'autres organismes privés.

C'est ainsi qu'en 2025, 28 thématiques de formation ont été organisées en INTRA donnant lieu à 65 sessions et permettant ainsi aux agents d'acquérir des compétences sur site, à ETAMPES à travers les formations telles que :

Partager la méthode d'intelligence collective pour co-construire et renforcer la transversalité, le développement d'une collaboration efficace, formation CLAS, Utilisation d'une tondeuse autoportée, l'accompagnement éducatif pendant la pause méridienne, la Rédaction et le contrôle des actes administratifs, l'Habilitation électrique BS BE, La sensibilisation aux TMS, Sensibilisation au gaspillage alimentaire, Ciril Utilisateurs, Entraînement aux Tirs, l'utilisation d'un extincteur, Sensibilisation à la Laïcité, Gestes Qui Sauvent GQS, Habilitation électrique, Formation d'Intégration Catégorie C, le PSC1, Tirs supplémentaires, La sensibilisation aux gestes et postures,

Les produits d'entretien, le SST, Le nettoyage des locaux administratifs et restauration collective, Les outils informatiques, l'accueil inclusif, Le traitement des archives, Risques psychosociaux, la posture devant l'écran, La langue des signes française, la sensibilisation au port des EPI.

Au total, 457 agents (320 femmes et 137 hommes) ont participé à 795 actions de formation dont 416 formations statutaires obligatoires, 361 formations de perfectionnement et 18 préparations aux concours

La ville a également financé 10 formations à parcours individuels de perfectionnement dont 2 CPF et 2 apprentissages.

Enfin, au-delà de la cotisation obligatoire du CNFPT qui s'élevait à 100 649.17 € en 2025, un budget supplémentaire de 50 000 € nous permet de financer la formation des agents communaux au sein de différents organismes.

Cette enveloppe budgétaire supplémentaire a été consommée à hauteur de 46 654 € en 2025.

E. L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES AMÉNAGEMENTS DE POSTES

Au-delà des formations sensibilisation au port des EPI, sensibilisation aux TMS Gestes et postures, ... portant sur la prévention, la Direction des Ressources Humaines a, depuis quelques années, pris des mesures significatives pour l'amélioration continue des conditions de travail avec des actions de formation sur l'hygiène et sécurité des agents communaux menées au sein de la collectivité. Parmi ces initiatives, des actions de prévention ont été mises en place pour anticiper et réduire les risques professionnels.

- Travail de mise à jour des documents uniques

Le document unique d'évaluation des risques professionnels répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les agents et assure la traçabilité collective de ces expositions.

Les documents uniques (D.U.) d'une partie des services ont été mis à jour pour se conformer aux normes et pratiques en matière de sécurité et de santé au travail. Ces documents sont essentiels pour identifier les risques professionnels et mettre en œuvre des mesures préventives appropriées.

En 2025, les D.U. des services suivants ont été actualisés :

- | | |
|--|-----------------------------------|
| 1. Évènementiel et vie associative | 11. Régie Bâtiments |
| 2. Logistique et manutention | 12. Parc Auto |
| 3. Entretien | 13. Temps des loisirs |
| 4. Service Information Jeunesse
Etampoise | 14. SPR |
| 5. Sports | 15. RPA |
| 6. Voirie / Espaces publics | 16. Centre de soins |
| 7. Espaces verts | 17. Actions sociales |
| 8. Serres | 18. Espace social Camille Claudel |
| 9. Voirie nettoyage et Astreinte alarme | 19. Espace social Jean-Carmet |
| 10. Bâtiments et travaux neufs | 20. Espace social Rosa-Parks |

En 2025, les D.U. des services suivants ont été mis en place :

1. Police Municipale
2. Affaires scolaires
3. Reprographie
4. Archives

- **Aménagements de postes**

En partenariat avec notre médecine du travail, CAP Emploi et le Fond d'Insertion pour les Personnes Handicapées de la Fonction Publique (F.I.P.H.F.P.), des aménagements de postes ont été opérés sur l'exercice 2025. Cette collaboration a permis d'améliorer les environnements de travail et d'adapter les postes de travail, soutenant ainsi l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ou atteints d'une pathologie nécessitant une adaptation de leur poste dans le cadre d'une démarche de prévention.

En effet, des aménagements ont pu être opérés sans que le bénéficiaire ait la reconnaissance de travailleur handicapé.

2024

3 aménagements de postes

coût total de 7 696.73 €

3 dossiers acceptés pour un co-financement FIPHFP

Remboursement F.I.P.H.F.P. sur le dossier accepté : 5 766.72 €

Reste à charge collectivité : 1 930.01 €

2025

7 dossiers d'aménagements de postes souhaités

coût total de 13 229.14 €

5 dossier acceptés pour un co-financement FIPHFP et 2 dossiers en cours de traitement

Remboursement F.I.P.H.F.P. sur dossiers acceptés : 6 300.91 €

Reste à charge temporaire de la collectivité : 5 134.96 €

- **Un budget alloué à l'amélioration des conditions de travail**

Par ailleurs, chaque année un budget est provisionné afin de mieux équiper les agents communaux en matériel plus ergonomique tel que des souris de PC, des supports d'écran, des sièges, ...

Ces efforts témoignent de l'engagement de la DRH à promouvoir une bonne QVCT.

V. Les données relatives au temps de travail

A. RÉPARTITION DES TEMPS DE TRAVAIL PAR CATÉGORIE ET GENRE

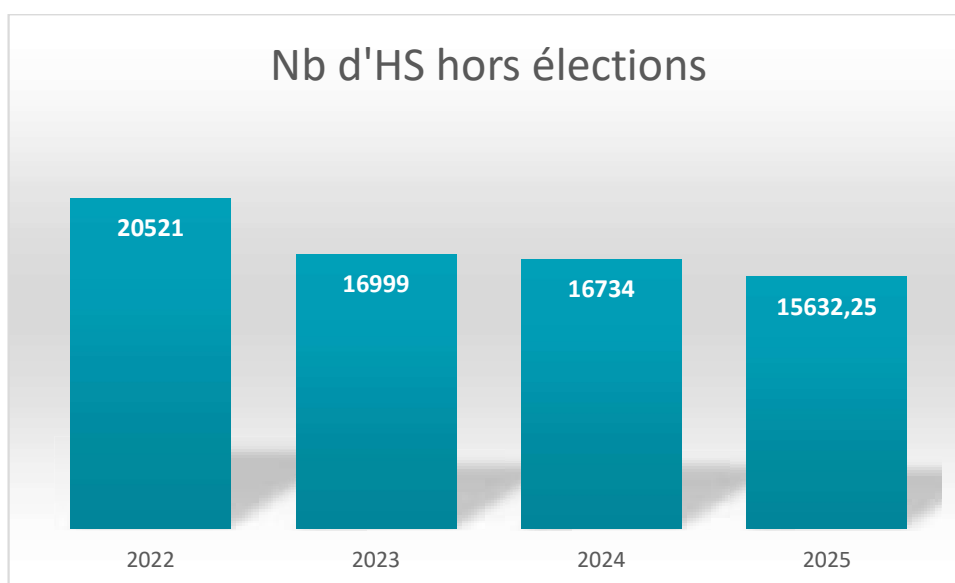
	Catégorie	Femmes		Hommes		Total général	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Temps complet	Catégorie A	5	1%	4	2%	9	2%
	Catégorie B	15	4%	14	7%	29	5%
	Catégorie C	216	61%	150	72%	366	65%
	Collaborateur de cab., apprentis	2	1%	1	0%	3	1%
	TOTAL	238	67%	169	81%	407	72%
Temps partiel	Catégorie B	1	0%		0%	1	0%
	Catégorie C	14	4%		0%	14	2%
	TOTAL	15	4%		0%	15	3%
Temps non complet	Catégorie B	1	0%	1	0%	2	0%
	Catégorie C	75	21%	26	12%	101	18%
	TOTAL	76	21%	27	13%	103	18%
Sans temps de travail	Horaires	25	7%	13	6%	38	7%
TOTAL GÉNÉRAL		354	100%	209	100%	563	100%

B. DONNÉES RELATIVES A L'ABSENTÉISME

Absences	Nombre d'agents concernés		Nombre de jours d'absences	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladie ordinaire	60	175	1934	6801
Accident de travail	8	26	913	1 218
Accident de trajet	0	4	0	195
Congé de longue maladie	2	8	699	2 325
Congé de longue durée	2	4	730	1398
Total	72 Hommes	217 Femmes	4 276 jours Soit 11.7 postes	11 937 jours Soit 32.7 postes

C. RECOURS AUX HEURES SUPPLÉMENTAIRES 2023 / 2024 / 2025

	2023		2024		2025	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Heures supplémentaires	16 999	391 019,00 €	18 607	448 992 €	15632.25	378 192.62 €
Décompte des HS pour élections			1 873	55 583,19 €		
TOTAL HORS ÉLECTIONS	16 999	391 019,00 €	16 734	393 408,81 €	15632.25	378 192.62 €



L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de la démarche de réduction des heures supplémentaires au sein de la Ville avec une baisse de plus de 1 100 heures sur l'année.

VI. Conclusion

Dans l'attente des orientations politiques de la nouvelle mandature, tout en maintenant une gestion efficiente des Ressources Humaines au sein de la Ville d'Etampes, nous prévoyons de maintenir une gestion rigoureuse des ressources humaines, tout en veillant à la reconnaissance des agents, à l'amélioration continue de leurs conditions de travail, au développement de leurs compétences et à leur évolution professionnelle (mobilité, reclassement, reconversion, préparation concours).